

Info Château-Chalon

Photo : cette neige qui nous prive d'électricité ! Ch. Vuillaume



Édito : voici le soixantième numéro de notre bulletin municipal qui a tenu un rythme mensuel, excepté un mois de vacances, depuis le début de cette mandature. Ce modeste support de communication vous a tenus informés de ce qui fait l'actualité d'un village comme le nôtre. Nombre d'entre vous nous ont remerciés car tous les sujets ont été abordés, y compris l'actualité de la communauté de communes. Les 59 numéros précédents sont en mémoire sur notre site internet et suffisent à rendre compte de l'activité de l'équipe municipale et des associations qui animent Château-Chalon. Je voudrais remercier celles et ceux qui ont facilité sa parution et surtout sa diffusion par une distribution systématique chez tous les habitants.

Le maire

Au sommaire :

- QUAND LA NEIGE NOUS PRIVE D'ÉLECTRICITÉ
- POUBELLES : UN SUJET RÉCURRENT
- LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 5
- PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE
- LE DÉPART DE CARINE - UN OT DE PÔLE ET UNE NOUVELLE ASSOCIATION
- LA CARTE « AVANTAGE JEUNE »
- LES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE
- LA LETTRE AU PÈRE NOËL
- LE CHÂTEAU-CHALON : UN VIN, SON TERROIR ET SES HOMMES
- LES FAYES
- PERMANENCE DU 31 DÉCEMBRE - INVITATION

Bulletin municipal n°60 décembre 2013

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)

Téléchargeable sur : <http://www.chateau-chalon.fr>



QUAND LA NEIGE NOUS PRIVE D'ÉLECTRICITÉ

La plupart des habitants ont compris que la commune n'était pour rien dans les difficultés causées par les coupures qui se sont prolongées trois jours durant entre le 20 et le 22 novembre. Quotidiennement le maire a été en relation avec ERDF-Besançon pour faire le point de l'avancement des interventions sur la ligne moyenne tension au départ de Toulouse le Château. Si au soir du jeudi 21 tout semblait réparé, dès le matin du vendredi de nouveaux arbres s'étaient abattus sur les câbles et la panne nécessitait de rappeler deux équipes pour cette intervention qui a duré presque la journée. La neige très collante et lourde qui est tombée sur les arbres encore feuillés est à l'origine de ces dysfonctionnements car les arbres qui sont tombés étaient bien à distance réglementaire des lignes. Chacun aura pu mesurer la dépendance qui est la nôtre quant à ce service public et les agriculteurs ont sans doute été les plus concernés par cette mésaventure.

A ce jour, l'intervention ERDF a consisté à abattre de nombreux arbres mais il reste à la commune d'en assurer le suivi.

POUBELLES : UN SUJET RÉCURRENT

Après avoir été rappelés à un meilleur fonctionnement pour le respect du tri par le SICTOM, nous constatons que certaines personnes déposent des déchets dans les bacs de la commune. Bientôt chez le voisin lorsque les bacs seront équipés d'une puce afin de facturer au poids !

LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 5

La RD 5 qui relie notre commune à Voiteur se détériore au fil des ans et surtout des intempéries qui entraînent les glissements que nous constatons chaque saison pluvieuse. Le maire a sollicité une rencontre avec les services des routes du Conseil général qui a bien pris en compte sa demande. Mais, faisant référence au coût de l'opération, le Conseil général a répondu que la route serait inscrite aux programmes, dès 2014 pour une première partie jusqu'au Latet, et la seconde en 2015. À suivre...

PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE : NOTRE LABEL EST CONFIRMÉ

Après le contrôle effectué par le commissaire général de l'association des Plus Beaux Villages de France et suite à la réunion de la commission en charge de cette labellisation, le village de Château-Chalon a été confirmé sans observations particulières. Ce n'est pas le cas de tous les villages qui faisaient partie de ce contrôle 2013, et cette attribution du label ne signifie pas que nous devons réduire nos efforts. Ce label profite à tous ceux qui exercent une activité au sein du village et nous devons le préserver.

LE DÉPART DE CARINE

La gérante de la maison de la Haute Seille nous a dit au revoir. Désireuse de se rapprocher du papa de sa petite fille du côté de Gex, Carine a fait le choix de quitter son emploi au sein de l'Office de tourisme des Côteaux de la Haute Seille ; le maire et président de la communauté de communes a tenu à la remercier à l'occasion de son pot de départ pour tout le travail accompli au service du développement touristique du village. Quelques vigneronns étaient présents et elle n'est pas repartie les mains vides.

UN OT DE PÔLE ET UNE NOUVELLE ASSOCIATION !

Le nouvel Office de Tourisme de pôle qui sera créé dès les premiers jours de janvier 2014 conservera une antenne au sein de la maison de la Haute Seille. Toutefois les volets « animation » seront assumés par une association qui devrait voir le jour bientôt, et prendre le relais de ces activités afin que le travail engagé dans ce domaine se poursuive.

LA CARTE « AVANTAGE JEUNE »

Cette carte qui propose de nombreux avantages a été remise à 17 jeunes de la commune.

LES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Il semble que l'article paru dans notre dernier bulletin n'a pas été compris par tous de la même façon. Rappelons que toute famille qui dispose en ce moment d'une ou plusieurs tombes au cimetière se doit de se manifester à la mairie afin de confirmer la concession. Elle devra s'acquitter du montant de la concession trentenaire auprès du percepteur. Vous pouvez le faire par téléphone ou même par mail mairie.chateau-chalon@wanadoo.fr

LA LETTRE AU PÈRE NOËL

Samedi 7 décembre, c'est avec un peu d'avance que la commune a

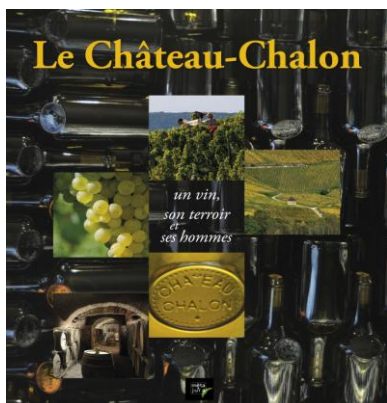


organisé sa petite fête de Noël à destination des enfants et des seniors du village qui avaient préparé ce moment de convivialité. François et Patrick qui animent le club des aînés avaient choisi le thème de la lettre au Père Noël pour cet intermède qu'il faut adapter des plus petits aux plus grands. Chants de Noël et conte de

circonstance ont donné le ton avant l'arrivée du bonhomme à la barbe blanche venu chercher les lettres des dix sept petits enfants trop contents de recevoir un cadeau, purement symbolique, en gage de leur sagesse. Pendant ce temps Armandine, Denise et Guillaume avaient rejoint les gaufriers pour répondre à la demande toujours expresse, tandis que l'on distribuait les confiseries. Cette année le vin chaud avait été préparé par Laurent et c'est dans une excellente ambiance que chacun a partagé ce moment convivial ouvert aux enfants mais aussi aux petits-enfants des familles de Château-Chalon que nous voyons revenir avec joie. Une façon d'entretenir les racines. Cette petite fête a fait émerger une idée, celle d'organiser un carnaval, histoire de passer dans les maisons à la recherche d'un œuf ou d'une poignée de farine pour se rappeler la tradition un peu transformée !

Merci à celles et ceux qui ont participé et aidé à cette organisation.

LE CHÂTEAU-CHALON : UN VIN, SON TERROIR ET SES HOMMES



C'est le titre du livre qui a nécessité de longs mois d'une préparation coordonnée par Marie-Jeanne Lambert et Jean Berthet-Bondet. Pas moins de trente auteurs ont contribué à sa rédaction qui offre une synthèse des connaissances sur le Château-Chalon.

Notre commune et la communauté de communes ont apporté une contribution à sa réalisation. L'ouvrage est désormais disponible.

LES FAYES

L'équipe municipale souhaite à chacun de passer de joyeuses fêtes sans oublier le traditionnel rendez-vous des fayas le soir du 25 décembre à 20heures sur le cour.

PERMANENCE DU 31 DÉCEMBRE

En raison des congés, la mairie sera fermée durant les vacances de Noël. Toutefois une permanence aura lieu le mardi 31 décembre de 11h 30 à 12h. En cas d'urgence vous pouvez contacter le maire ou un adjoint à son numéro personnel.

INVITATION

Tous les habitants du village sont conviés aux vœux de la municipalité le dimanche 5 janvier à 11heures dans la salle du foyer rural.